

Communiqué de presse – 31.03.2026

## **La présence régulière et ciblée des contrôles de vitesse contribue à une baisse significative du taux d'infractions**

**Les résultats d'une analyse comparative menée par la Police Nord Vaudois entre 2022 et 2025 sur quatre axes routiers d'Yverdon-les-Bains mettent en évidence une évolution positive des comportements des usagères et usagers de la route. Ces données attestent d'une réduction significative du taux d'infractions en quatre ans (diminution de près de 45 %). Elles confirment l'efficacité d'une approche combinant prévention, sensibilisation et contrôles répressifs ciblés.**

Depuis 2022, la Police Nord Vaudois conduit une politique structurée de prévention et de répression en matière de sécurité routière. Afin d'en mesurer l'efficacité, elle a mis en place un protocole de mesure rigoureux sur quatre emplacements représentatifs de la diversité du réseau routier yverdonnois :

- Route des Grèves - tronçon rectiligne hors localité, limitation à 80 km/h, deux voies ;
- Route de Lausanne - axe en localité, limitation à 50 km/h, trois voies ;
- Avenue des Trois-Lacs - axe en localité, limitation à 50 km/h, deux voies ;
- Rue de Montagny - zone à 30 km/h en localité, à proximité d'un établissement scolaire, deux voies.

À chaque emplacement, les mesures ont été effectuées selon un protocole identique : déploiement initial d'un radar répressif mobile, puis installation d'un radar semi-stationnaire durant 4 à 6 jours, suivie de contrôles complémentaires à intervalles réguliers (après 2 à 3 semaines, 2 à 3 mois, puis 5 à 6 mois). Les mesures par radar mobile ont été réalisées entre 6 h 00 et 10 h 00 ; le radar semi-stationnaire fonctionnait en continu, 24 h sur 24.

### **Plus de contrôles, moins d'infractions**

Sur l'ensemble du secteur de la Police Nord Vaudois, les données des deux types de radars ont été corrélées afin d'établir un bilan annuel consolidé (voir graphique en annexe). Les chiffres témoignent d'une tendance positive et constante : le taux d'infractions a diminué chaque année depuis le lancement du dispositif. En 2025, une augmentation significative du volume de contrôles - notamment via le radar semi-stationnaire - a permis d'intensifier la surveillance tout en maintenant cette dynamique baissière.

L'analyse détaillée par emplacement confirme une amélioration des comportements sur l'ensemble des quatre axes surveillés, y compris en zone scolaire, où la sécurité des usagères et usagers vulnérables constitue une priorité.

### **Une approche efficace et cohérente**

Au terme de cette analyse, la Police Nord Vaudois constate une évolution positive et durable des comportements des conductrices et conducteurs sur son territoire. La diminution du taux d'infractions de 6,76 % à 3,71 % entre 2022 et 2025 démontre l'efficacité d'une approche combinant prévention, sensibilisation par radars pédagogiques et contrôles répressifs ciblés.

La cohérence du protocole appliqué et la régularité des contrôles ont contribué à ancrer des conduites plus responsables au volant, en particulier dans les zones sensibles et aux abords des établissements scolaires.

La Police Nord Vaudois poursuivra ses actions de prévention et de contrôle en matière de sécurité routière. Elle continuera d'affiner son analyse des comportements des conductrices et conducteurs afin d'adapter ses dispositifs aux réalités du terrain et d'optimiser l'impact de ses interventions. La sécurité de la population demeure une priorité absolue sur l'ensemble de son territoire.